## Calendrier des manifestations de décembre à février prochain

- VENDREDI 22 DÉCEMBRE -

Noël de la Commune

- JEUDI 28 DÉCEMBRE -

Disco sur glace

- SAMEDI 30 DÉCEMBRE -

nto de la Fanfaro La Pose des Alne

- 31 DÉCEMBRE -

Nouvel Ai

- JEUDI 4 JANVIER -

Silent Disco

- SAMEDI 6 JANVIER -

Anéro des commercan

- SAMEDI 20 JANVIER -

- DU 12 AU 16 FÉVRIER -

Animations Polachos

Informations complètes sur:

Prochaines séances publiques du Conseil communal:

Jeudi 14 décembre | 20h15, suivi d'un apéritif

Jeudi 14 mars | 20h15 - Jeudi 20 juin | 20h15

SERVICES PUBLICS · Maison de Commune | Rue du Village 39, 1854 Leysin · Administration | +41 24 493 45 40 | greffe@leysin.ch | www.leysin.ch | (7h30-12h et13h30-17h) · NUMÉROS D'URGENCE · Police 117 · Feu 118 · Ambulances 144 · Rega | Secours en montagne 1414 · Gendarmerie | +41 24 557 78 41 · SERVICES MÉDICAUX · Urgences | +41 24 494 20 10 · Cabinet médical | Dr Sohani | +41 24 494 15 47 · Leysin Méd | Cabinet Médical de Miremont | +41 24 493 21 30 · Cabinet dentaire Hartmann | +41 24 494 27 11 · Cabinet vétérinaire | Erica André | +41 77 460 87 57 | veterinaire.leysin@bluewin.ch · Pharmacie de Leysin | +41 24 494 45 00 · NUMÉROS UTILES · Association Touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses | +41 24 493 33 00 | info@leysin-tourisme.ch | www.leysin-tourisme.ch · Centre sportif de Crettex-Jaquet | Route des Centres sportifs 4, 1854 Leysin | +41 24 493 22 70 | info-gsl@leysin.ch | www.sportleysin.ch · Centre Sportif de la Place Large | Route de la Cité 27, 1854 Leysin | +41 24 493 33 00 · Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA | Route du Belvédère 8, 1854 Leysin | +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch



#### 2

#### . . . .

## Décisions municipales

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois de juillet, août et septembre 2023.

#### Durant cette période, la Municipalité a notamment:

- transmis au SPOP son préavis positif au sujet de cinq dossiers de naturalisation
- engagé M. Christophe Flipo au poste de technicien communal dès le 1er novembre 2023 en remplacement de M. Amaury Berney, démissionnaire au 30.09.2023
- mis à disposition de l'Association intercommunale scolaire les Ormonts Leysin 4 salles de classe supplémentaires dans l'ancien collège dès la rentrée 2023
- adressé ses vœux à l'occasion du nonantième anniversaire de: Mme Nelly Meylan, née le 20 août 1933
- accordé une subvention à l'Association Jeunesse Levsin
- participé à la Fête des Abbayes de Leysin le 3 septembre
- délégué deux Municipaux pour participer au jeu « Au Fil du Chablais », organisé par Radio Chablais dans le cadre de la Foire du Valais
- attribué le mandat de décoration florale du village pour les années 2024 à 2029 à deux entreprises leysenoudes
- accepté d'accueillir la réunion des Chevaliers du Monde avec 120 motards du 7 au 10 septembre, organisée dans le but de récolter des fonds pour une maladie infantile rare
- siégé à la Salle du Grand Conseil à Lausanne à l'occasion de la séance du Conseil communal du 26 septembre
- accepté le principe d'une vente de sapins de Noël à la Place du Marché les 16 et 20 décembre
- mis sur pied une présentation avec essais de la nouvelle version du système de transport électrique Cristal le 25 septembre
- participé à la pose de la 1ère pierre de la STEP de l'Association intercommunale pour le traitement des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) le 5 octobre
- pris connaissance de la version finale du rapport concernant la stratégie énergétique territoriale
- s'estengagée à participer au projet LIFT qui vise à sensibiliser les élèves dès la 9ème année Harmos et les aider à trouver des perspectives positives pour le passage de l'école obligatoire au monde du travail
- attribué différents mandats pour l'entretien de quelques secteurs du réseau routier communal
- accordé une subvention à Connaissance 3, Université des seniors du canton de Vaud
- participé à la cérémonie du Souvenir Français au cimetière des Larrets le 29 octobre



À noter que tous les documents (budgets - comptes - rapports de gestion - préavis) sont disponibles sur le site internet communal www.leysin.ch

#### - ÉDITORIAL -

## Le plaisir de se réunir

Si les fêtes de fin d'année sont l'occasion parfaite pour passer du temps en famille ou entre amis, nombreuses sont les autres opportunités de se rencontrer à Leysin. Je profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier les différents acteurs de notre commune: ATALC, Gestion Sportive SA, commerçants et artisans notamment, qui travaillent d'arrache-pied à animer tout au long de l'année notre destination.

C'est ainsi qu'en septembre dernier, par exemple, le Leysin Village Alpin du Goût a accueilli habitants et visiteurs autour d'une notion universelle: la gastronomie et le plaisir des papilles (voir pages 10 et 11). Un événement riche en découvertes et en partage, qui s'est achevé, cette année encore, sur un bilan des plus positifs, pour le plus grand bonheur du comité d'organisation.

Préserver la nature dans toute sa richesse et sa diversité est aussi l'une des priorités de la municipalité. Fin 2022, le Canton de Vaud a défini, sur l'ensemble de son territoire, des zones de tranquillité destinées à préserver la faune sauvage, face à l'augmentation des activités de loisirs des humains (ski, peaux de phoques, raquettes à neige, notamment). Trois secteurs sont concernés sur notre commune: celui de Drapel, de Riondaz et de Tour de Famelon (voir pages 4 et 5). Je ne peux que vous inviter à respecter les recommandations en vigueur dans ces réserves.

En cette fin d'année enfin, nous avons décidé de jeter un œil dans le rétroviseur et de ressortir des archives quelques documents et photographies du siècle passé, comme autant de témoins d'une époque et de traditions d'autrefois. Un plongeon nostalgique et ô combien intéressant par le contraste qu'il offre avec notre mode de vie actuel.

Je me joins à l'ensemble de mes collègues pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2024 soit remplie de bonheur, de succès et de santé.

Jean-Marc Udriot, Syndic





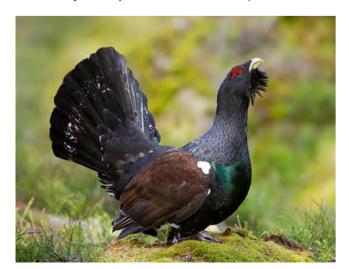


- NATURE -

# Concilier loisirs humains et faune sauvage

Les mammifères et oiseaux sauvages ont besoin de zones de repli dans lesquelles ils ne sont pas dérangés, en particulier en hiver. Dans cet objectif, l'État de Vaud a mis en place une vingtaine des zones de tranquillité de la faune dans les Alpes vaudoises, dont certaines sur la Commune de Leysin. Explications.

Canaliser les activités de loisirs des humains (randonneurs, skieurs, sportifs en tout genre...) en forte augmentation ces dernières années, et limiter leurs impacts négatifs sur la faune: tel est l'objectif de ces zones de tranquillité, entrées en fonction en octobre 2022 dans les Alpes vaudoises. Une première pour le canton. L'hiver et la période de reproduction et d'élevage des jeunes sont en effet particulièrement



critiques pour la faune, notamment pour des animaux comme le tétras-lyre, le lièvre variable, le cerf ou le chamois.

Ces réserves ont été établies dans les secteurs où résident des espèces sensibles ou lorsque des dérangements occasionnés par des activités de loisirs ont été démontrés, surtout durant la saison hivernale. Leur délimitation a été effectuée en parallèle à l'élaboration du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises et à la suite d'une démarche participative, menée entre 2017 et 2018, et à laquelle ont participé près de 200 personnes de différents milieux.

#### 24 zones sur tout le canton

Pour mener à bien son travail, le canton s'est appuyé sur certains périmètres qui existaient déjà. C'est ainsi qu'il a tenu compte de la présence du district franc fédéral (considéré comme zone de tranquillité faune hivernale), de réserves naturelles ou encore de périmètres définis dans les plans d'affectation élaborés par les communes par exemple. Après examen des services fédéraux concernés, 24 zones ont dès lors été créées, couvrant plus de 100 km². 7 d'entre elles font l'objet de recommandations, tandis que les 17 autres possèdent un caractère contraignant, à comprendre par-là que durant certaines périodes, et en fonction des espèces à protéger, les secteurs sont soit interdits, soit soumis au respect d'un itinéraire officiel. Dans ce deuxième cas de figure, il est en outre obligatoire de tenir les chiens en laisse. Les survols en drones ou modèles réduits d'aéronefs sont prohibés.

Activités de loisirs hivernales: quelles conséquences pour la faune? Les activités de loisirs des humains peuvent avoir des conséquences dramatiques pour la faune en hiver. Durant la saison froide, les ressources alimentaires ne sont pas les mêmes: la nourriture est plus rare et moins riche en éléments nutritifs, la température baisse. Les animaux sauvages ne se déplacent que lorsque cela est vraiment nécessaire pour ne pas puiser dans leurs réserves en graisse. S'ils se font surprendre par un randonneur en raquettes ou un skieur, ils sont obligés de fuir. Ils brûlent ainsi une énergie qu'ils n'auront plus ensuite pour survivre. Si les pertes énergétiques causées par le stress ou les fuites se répètent souvent. l'état physique de l'animal peut se détériorer drastiquement et mener à la mort. C'est la raison pour laquelle les zones de tranquillité ne doivent pas être traversées en hiver ou uniquement sur des itinéraires indiqués.



#### Trois zones à Leysin

À Levsin, trois zones de tranquillité dites contraignantes, et en partie déià définies en tant que tel dans le PPA touristique de la commune, ont été définies et subdivisées en plusieurs secteurs: Drapel, La Riondaz et Tour de Famelon. Si le secteur de Drapel est interdit d'accès de janvier à juin quelles que soient les conditions météorologiques, les deux autres réserves naturelles de la faune font l'objet de restrictions en cas de neige uniquement. C'est ainsi par exemple qu'à La Riondaz, il n'est plus possible pour les randonneurs de se rendre au refuge de Solacryre via la Crête de Cherix s'il y a un manteau neigeux sur le sol, l'itinéraire traverse en effet la zone de tranquillité dans sa partie supérieure. Les promeneurs doivent rester sur la route forestière qui rejoint le pâturage de Solacyre un peu au-dessous du refuge. Les autres restrictions et itinéraires officiels sont consultables sur: www.geo.vd.ch. thème «environnement». rubriques «zones de tranquillité» et également sous www.zones-de-tranquillite.ch.

#### Contrôles accrus

La mise en œuvre de ces zones de tranquillité, ainsi que leur surveillance et leur suivi, a été placée sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement. C'est elle qui se charge de mettre en place le balisage, lequel sera installé au fur et à mesure à l'entrée des secteurs concernés. À noter que toute infraction commise dans une zone contraignante est punissable au moyen d'amendes d'ordre ou de procédures judiciaires (après dénonciation). L'État de Vaud annonce d'ores et déjà une augmentation des contrôles sur le terrain afin de s'assurer du respect des règles en vigueur, mais pas de panique. En attendant le nouveau balisage, l'objectif des gardes-faunes et gendarmes, chargés de la surveillance, sera avant tout de miser sur la prévention et la sensibilisation.

Photos: www.freepik.com

#### - LES 3 ZONES DE TRANQUILLITÉ DE LEYSIN -

SECTEURS	DISPOSITIONS
DRAPEL	Accès interdit du 1er janvier au 1er juin
LA RIONDAZ	Accès interdit en cas de neige
TOUR DE FAMELON	Accès interdit en cas de neige / Interdiction de pratiquer des sports d'h

Accès interdit en cas de neige / Interdiction de pratiquer des sports d'hiver en dehors des itinéraires indiqués

#### **ESPÈCES-CIBLE**

Faucon pèlerin, tichodrome échelette.

Tétras-lyre, lagopède alpin, perdrix bartavelle, chamois.

Tétras-lyre, lagopède alpin perdrix bartavelle, génilotte des bois, chamois, marmotte.

## Leysin Big Air Bag une infrastructure gonflée à bloc

Situé à l'entrée du village, le Big Air Bag est entré en fonction le 9 juillet 2022. Il accueille depuis des skieurs et snowboardeurs freestyle de diverses nations, désireux de parfaire leur entraînement. On fait le point avec Florence Koehn, membre du Conseil de Fondation Leysin Big Air Bag, qui gère l'installation.



### Florence Koehn, près d'un an et demi après l'ouverture du Big Air Bag, quel bilan peut-on dresser ?

Pour l'heure, le bilan est positif. Lorsque l'installation a ouvert ses portes en juillet 2022, nous avons été heureux de voir qu'elle correspondait aux besoins des athlètes. Les premiers qui l'ont testée nous ont donné des retours très satisfaisants quant à la qualité des infrastructures proposées, retours qui ont été confirmés par la suite. L'été dernier également, les glaciers ont dû fermer à la mi-juillet, en raison des mauvaises conditions météorologiques, mettant prématurément un terme à la saison de ski estivale. Cela a été une aubaine pour nous, qui pouvions proposer des entraînements durant tout l'été.

## Justement, qui sont les athlètes qui fréquentent aujourd'hui le Big Air Bag ?

Notre installation accueille pour l'heure des skieurs et snowboardeurs freestyle d'équipes nationales et internationales - nous avons toutes les nations - des cadres de Swiss-Ski, des jeunes en provenance des centres nationaux de compétences ou des clubs romands et alémaniques. Nous avons également des clubs français qui viennent s'entraîner chez nous, parfois même des Pyrénées. Nous disposons en effet à Leysin d'infrastructures uniques, qui se rapprochent le plus de celles utilisées dans le cadre de Coupe du monde de Big Air. Depuis quelque temps également, on observe la venue sur le site d'athlètes du monde du freeride, ainsi que des skieurs alpins, intéressés à s'entraîner à faire des sauts de manière sécurisée ou à tester autre chose.

#### L'installation est-elle ouverte toute l'année ?

Oui. Pour assurer l'exploitation, nous employons une personne à 80 %, et une autre à 50 % lors des mois de forte affluence. Le responsable d'exploitation accueille les équipes, assure la technique et veille à la sécurité des infrastructures. Généralement, nous enregistrons une belle fréquentation jusqu'à la fin novembre, après cela, les athlètes ont hâte de retourner sur les pistes. Même si nous accueillons moins de demandes, notre objectif est néanmoins de rester ouvert toute l'année. On part du principe que des compétiteurs pourraient venir s'entraîner le matin sur nos infrastructures et qu'ils monteraient ensuite au Leysin Park pour tester leurs figures sur de la vraie neige. Techniquement, cela ne demande pas beaucoup d'investissements: juste beaucoup d'huile de coude et quelques pelles pour dégager régulièrement les rampes et le Bag (sourire).

#### Le Bag est-il accessible au public ?

Pour l'instant, il n'est pas accessible au public. Lorsque nous avons ouvert, nous souhaitions déjà voir comment se passait l'accueil des athlètes et éviter de tout faire en même temps.







Cela reste donc des personnes encadrées par des entraîneurs, dans le cadre d'entraînements. Mais la question n'est pas fermée pour autant. Nous devons nous organiser à moyen terme, afin de proposer les deux activités en parallèle, sachant que notre priorité demeure les athlètes. Le public est en revanche le bienvenu pour encourager les compétiteurs sur le site, avec respect et bienveillance bien évidemment.

### La structure se veut autofinancée. Quelques mots encore quant au bilan financier ?

À l'heure actuelle, nous sommes dans le budget d'exploitation prévu, ce qui est positif, et nous n'avons eu aucune mauvaise surprise au niveau du coût des infrastructures. Les frais d'inscription - 45 francs par personne pour une session de deux heures - sont nos principales sources de revenus, des prix tout à fait compétitifs, sachant qu'une session de trois heures coûte 100 euros au fameux Banger Park en Autriche. Nous sommes néanmoins toujours à la recherche de sponsors. Nous avons prévu des emplacements à cet effet sur le Bag pour les personnes ou entreprises intéressées à gagner en visibilité.

#### **LEYSIN BIG AIR BAG**

Rue du Village 39 c/o Commune de Leysin Maison de Commune | 1854 Leysin +41 76 201 26 85 • +41 78 420 70 65 www.lebag-leysin.ch • info@lebag-leysin.ch

Photos: José Crespo et www.lebag-leysin.ch

## Retour dans une commune à taille humaine

Christophe Flipo est le nouveau technicien communal de Leysin. Rencontre avec celui qui se décrit volontiers comme un « habitué de la maison ».

Lors de notre entrevue, Christophe Flipo nous confie apprécier revenir dans une administration à taille humaine, où il retrouve un côté touche-à-tout. Engagé le 1er novembre dernier, le Boyard d'adoption succède à Amaury Berney comme technicien communal. Un poste qu'il a lui-même occupé à Leysin de 2009 à 2019.



Âgé de 54 ans, Christophe Flipo a commencé sa carrière professionnelle par un CFC de dessinateur en bâtiment. Un métier qu'il quitte dans les années 90, années de crise économique, pour œuvrer comme aide de salle dans un bloc opératoire de la région de Payerne, où il a grandi. «Il fallait trouver du travail. J'étais un peu l'homme à tout faire du bloc», nous décrit-il avec le sourire. Une fonction prenante qu'il exercera durant une dizaine d'années, avant de décider de réintégrer le secteur du bâtiment.

#### Une plus grande diversité

« À l'époque, j'étais secouriste en montagne à la colonne de secours de Villars-Gryon. C'est comme cela que j'ai appris qu'un poste de technicien communal se libérait à Leysin.» Il restera à la commune de 2009 à 2019. Seul au sein du bureau technique, il est en charge de tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire, aux constructions et aux travaux: octroi de permis de construire, suivi des dossiers, contrôle de la conformité de tout projet de construction ou d'habitation sur la commune par exemple.

«Après ces dix ans, j'ai eu envie d'entreprendre autre chose et je suis parti», commente-t-il. Les circonstances de la vie l'amèneront à travailler durant quatre ans comme technicien à l'administration communale de Val de Bagnes en Valais, soit jusqu'à l'automne de cette année. « Nous étions six techniciens en tout. Travailler dans un autre canton a été une belle expérience, mais au fil du temps, j'ai ressenti l'envie de retrouver une certaine autonomie et une plus grande diversité dans mon travail. C'est la raison pour laquelle je me suis présenté à Leysin.»

#### Plaisir à retrouver un milieu connu

Quelques semaines après son entrée en fonction, il ne peut cacher une certaine satisfaction: «Je suis déjà un habitué de la maison, plaisante-t-il. J'ai eu beaucoup de plaisir à retrouver toutes les personnes que je connaissais déjà. Leysin est une petite ville de montagne où tout le monde se connaît, c'est ce qui m'a motivé à revenir ici.»

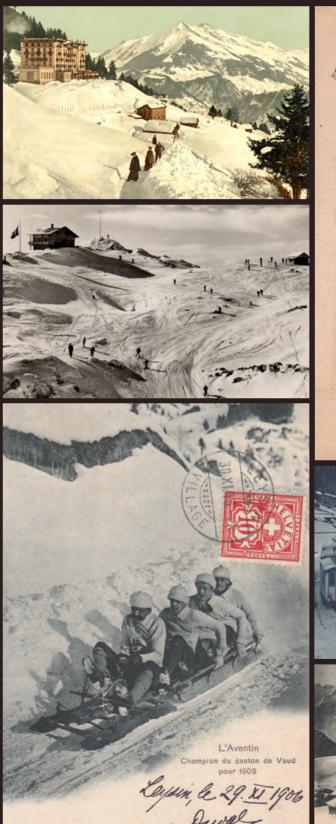
En dehors de son travail, Christophe Flipo avoue se ressourcer en avalant les kilomètres au guidon de sa moto, dans la région mais pas seulement. «L'année dernière avec des copains, on a fait le tour de l'Irlande. Je suis aussi allé deux fois rouler en Namibie. De magnifiques souvenirs.» Lorsqu'il est contraint de poser les plaques en hiver, c'est autour des sports d'hiver et de la pratique du ski qu'il se console notamment.

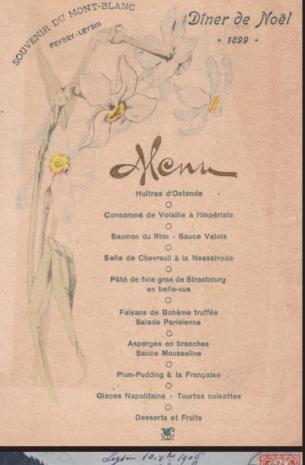
#### **ADMINISTRATION COMMUNALE**

Rue du Village 39 - 1854 Leysin Bureau technique: +41 24 493 45 44 • bt@leysin.ch www.leysin.ch

Photo: José Crespo

# C'était comment la fin d'année à Leysin autrefois?











- RETOUR EN IMAGES -

## Leysin Village Alpin du Goût dégustation réussie

Le 4ème Leysin Village Alpin du Goût a refermé ses portes sur un bilan des plus positifs, tant au niveau de la fréquentation que des animations proposées.

Du 14 au 24 septembre dernier, la destination s'est pliée en quatre et a accueilli bon nombre d'animations pour représenter l'unique village alpin de cet événement à l'échelle nationale. Balade gourmande et culturelle à travers le village, Tables du Goût, marché du terroir et brunch ont constitué les événements phares de cette 4ème édition. La manifestation a également pu compter sur la participation de plus de 20 artisans et restaurateurs leysenouds, lesquels ont proposé aux résidents et aux visiteurs des produits et menus en lien avec la thématique 2023 : « Les légumes racines ».

## Balade gourmande et Tables du Goût

Les hôtes ont ainsi eu, durant 10 jours, l'occasion de participer à une balade gourmande et culturelle à travers le village et découvrir, accompagné d'un guide, les œuvres d'Ailyos Art & Nature exposées en plein air à Leysin. À chaque sculpture, flûtes, terrines, saucissons, bières, pâtes du chalet et desserts conçus pour l'occasion et en lien avec la thématique ont accompagné les papilles des participants. Le dimanche 17 septembre, les Tables du Goût ont accueilli les visiteurs à la Place des Feuilles, avec une dizaine de stands proposant une multitude de dégustations sucrées et salées au prix de 5 francs la dégustation. Musique et soleil étaient au rendez-vous de cette iournée.









#### Marché du Terroir et brunch

Le traditionnel Marché du Terroir à l'ancienne s'est également joint à cette Semaine du goût pour la 4ème année consécutive. Le samedi 23 septembre, entre 9h et 14h, une dizaine d'agriculteurs ainsi que des artisans ont présenté leurs spécialités du terroir. L'ambiance conviviale a même poussé les organisateurs à clôturer la manifestation trois heures plus tard.

Comme à chaque mouture, le village alpin nomme un parrain et cette année, c'est Alain Cornamusaz qui a endossé ce rôle. L'exploitant de l'alpage du Témeley a organisé le brunch de clôture du dimanche 24 septembre, en déballant l'entier de son savoir-faire culinaire. Au menu: une large palette de fromages, de charcuteries, de salades et de desserts. Un vrai régal pour les 130 participants, lesquels ont profité du panorama et du temps ensoleillé, avant de redescendre avec la navette organisée à cet effet depuis la Carrière des Chamois.

Les hôtes n'ayant pas pu se rendre à l'un de ces quatre événements ont eu la possibilité d'aller découvrir dans plusieurs restaurants leysenouds des plats spécialement concoctés autour de la thématique « Les légumes racines » et ainsi goûter des mets surprenants et savoureux.



Les organisateurs se réjouissent d'ores et déjà de l'édition 2024

#### LEYSIN VILLAGE ALPIN DU GOÛT

Prochaine édition du 13 au 23 septembre 2024

1. De gauche à droite: Josef Zisyadis, Directeur de la Semaine suisse du Goût | Alain Cornamusaz, Parrain de l'édition 2023 | Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin et Président LVADG

Photos: José Crespo

## L'entreprise Riposi & fils Sàrl a soufflé cette année ses 50 bougies!

Un anniversaire célébré en grande pompe le 22 septembre dernier, avec amis, clients, entrepreneurs et autorités du village. L'occasion de revenir sur l'histoire de la société et ses activités en compagnie des principaux intéressés.

C'est au rez inférieur de la maison familiale, en ce jeudi de mois d'octobre ensoleillé, que nous accueillent Monique, 77 ans, Pietro, 83 ans et Patrick Riposi. À cet endroit se trouve en effet le bureau de l'entreprise de carrelage, parquets, entretien et rénovation de sols en tout genre: Riposi & Fils Sàrl, elle qui occupe encore un dépôt au Feydey. Difficile de passer en revue 50 ans d'existence, tant les anecdotes sont nombreuses.



#### De Trichiana à Leysin

Tout commence en 1960, lorsque Pietro Riposi quitte son Italie natale - il est né à Trichiana en Vénétie - pour arriver du côté de Bex, avec son frère Carlo. Au bénéfice d'une formation de maçon et d'un papier d'ouvrier polyvalent et conducteur de travaux au sein de l'école «Cantiere Edile di Trichiana», il dispose déjà d'un contrat auprès de l'entreprise Sumi Maçonnerie. Il y travaille durant deux ans, ce qui lui évite de rentrer en Italie pour effectuer son service militaire. Il pose ensuite ses valises du côté de Leysin, plus précisément au Club Med, où il est embauché comme chef des travaux.

De 1963 à 1971, Pietro Riposi multiplie les expériences professionnelles au sein du club de vacances. Après avoir roulé sa bosse en Corse, puis quelques saisons à St-Moritz, Zinal, Cortina, Livigno et à nouveau Leysin, il quitte la structure pour l'entreprise leysenoude G. Monod, où il est engagé comme carreleur-responsable d'équipe.

#### D'employé à indépendant

C'est en 1973, à l'âge de 33 ans, qu'il décide alors de se lancer en indépendant et de reprendre à son compte l'entreprise Monod. Pour l'accompagner dans ce virage professionnel se trouve Monique, son épouse, rencontrée alors qu'il avait 24 ans, elle qui tient un salon de coiffure au village. De leur union naîtra Patrick en 1969. En 2002, Monique arrête son activité pour se consacrer entièrement à la tenue de l'administration de l'entreprise. Les années passent et ne suffisent pas à décourager Patrick de suivre les traces de son père, malgré les réticences de ce dernier. «C'est vrai que je n'étais pas très enthousiaste, commente Pietro. C'est quand même un métier dur, où l'on souffre physiquement. J'aurais préféré qu'il fasse des études.» «Sauf que les études, Patrick n'a jamais voulu en entendre parler», renchérit Monique.

#### Passage de témoin en 2008

Après un apprentissage de carreleur au sein de l'entreprise familiale, où il nous confesse «avoir été à la bonne école», Patrick part faire ses expériences une année en plaine, avant de revenir travailler avec son père. En 2008, il reprend les rênes de la société et crée «Riposi & fils Sàrl» pour le plus grand bonheur de ses parents, qui voient ainsi la pérennité de l'entreprise assurée. «Si au début j'étais contre, j'étais content qu'il soit là, surtout quand j'ai commencé à faiblir, précise encore Pietro Riposi. Travailler avec son fils, c'est clair que ce n'est pas évident, mais bon, je crois qu'au final, cela s'est bien passé, vu qu'il est toujours là...», nous glisse l'octogénaire en guise de clin d'œil.

Si l'entreprise formatrice a connu cinq apprentis en tout, dont le dernier il y a une dizaine d'années, elle peut aujourd'hui





compter sur un employé: Robin Zaugg, lequel a rejoint l'équipe en 2019. Depuis, il forme avec Patrick un duo de choc. «J'ai mis beaucoup de temps à trouver un collaborateur compétent, commente Patrick. C'est le cas avec Robin et j'en suis très heureux. Depuis deux ans, je cherche une seconde personne pour nous épauler, sans succès. Malheureusement, à l'image d'autres corps de métier, la profession manque de relève et de main-d'œuvre qualifiée.»





### Recherche apprenti

L'entrepreneur lance par ailleurs un appel aux jeunes, intéressés à effectuer un apprentissage. « Nous recherchons quelqu'un pour la rentrée d'août 2024 ». Esprit d'initiative,

amour du travail bien fait et précision sont quelques-unes des qualités prérequises. «Il faut également avoir un certain physique, car les carrelages que nous devons poser sont toujours plus lourds et volumineux. Cela reste néanmoins un métier magnifique. Quand le carreleur intervient sur un chantier, il embellit une pièce, un séjour, une cuisine. Sur un chantier, c'est nous qui donnons de la valeur au produit fini.»

L'administration de l'entreprise est quant à elle toujours tenue à ce jour par Monique, qui fête ses 77 ans. « Lorsque j'ai décidé d'arrêter la coiffure, je ne suis retrouvée du jour au lendemain devant un ordinateur. Au début, j'ai eu du mal, et puis finalement, je m'y suis faite. Il y a un proverbe en italien qui dit: quand l'eau t'arrive aux fesses, tu apprends à nager. Aujourd'hui encore, je donne un coup de main à mon fils. Tous les matins je suis là, au bureau, pour lire et trier les mails, envoyer des documents si besoin, même s'il m'a toujours dit que je pouvais arrêter le jour où j'en avais marre.»

L'entreprise Riposi & Fils Sàrl, une histoire familiale qui promet encore de durer bien des années... ■

#### RIPOSI & FILS SÀRL

Route des Ormonts 34 | 1854 Leysin
Renseignements et contacts
+41 24 494 23 05 • +41 79 409 31 09
www.carrelage-parquet.ch • riposifils@bluewin.ch

Photos: José Crespo



- MUSIQUE -

# L'EMLO: une école de musique sur mesure

L'École de Musique de Leysin Les Ormonts (EMLO) propose une offre variée de cours pour tout âge et tous niveaux. Initiation musicale ou préparation à une formation professionnelle, chaque élève peut y trouver de quoi développer ses compétences musicales, selon son niveau.

Répartie sur 3 sites d'enseignement, dont Leysin, Le Sépey et Les Diablerets, l'EMLO permet aujourd'hui à une centaine d'élèves de la région d'apprendre la musique. «Grâce à l'enseignement de 9 professeurs diplômés, les apprenants ont l'opportunité de suivre des cours individuels de flûte traversière, d'accordéon, de saxophone, de hautbois, de violon, de piano, de guitare et de batterie», détaille son directeur Bertrand Curchod. Pour les plus jeunes, des cours d'éveil musical sont également accessibles dès l'âge de 3 ans. Une première approche qui peut être complétée par une initiation musicale destinée aux élèves entre la 1H et la 3H (enfants de 4 à 6 ans).



#### Jeu en groupe

Outre les cours individuels, le jeu en groupe est mis à l'honneur. Un atelier de jazz a notamment débuté à la rentrée d'août dernier, sous la direction de Christophe Liechti, professeur de saxophone. Les élèves sont amenés à se «frotter» aux standards du genre tout en expérimentant le jeu en formation. Les adeptes de nouvelles technologies auront également de quoi s'occuper: un cours de musique assistée par ordinateur (MAO) est désormais venu compléter le programme. «Ces nouvelles technologies permettent de composer et de produire des titres à domicile et de jouir de véritables home studio. Une telle offre nous paraissait donc indispensable», ajoute celui qui a repris la direction de l'école en 2019.

#### Une école reconnue par la FEM

Reconnue depuis 2012 par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique, l'école a opéré de nombreux changements au fil des ans, afin que sa pédagogie corresponde au plan d'étude cantonal vaudois. Les modalités de passage d'un cycle à l'autre et les conditions d'octroi des certificats ont notamment été adaptées. Aujourd'hui, le cadre d'enseignement de l'EMLO remplit tous les critères d'une formation qui conduit à l'obtention d'un certificat de fin d'études non professionnelles de la musique. Cette reconnaissance a récemment été reconduite pour la période 2023 - 2028. Elle assure de ce fait à l'école un soutien financier du canton comme des communes.

Bertrand Curchod tient d'ailleurs à saluer l'engagement des autorités communales. «Les élèves de Leysin bénéficient d'un tarif avantageux grâce à une contribution supplémentaire de la commune. Par ailleurs, nous offrons aux parents 30 % de rabais sur l'écolage d'un deuxième enfant. Cela contribue de fait à alléger la facture pour les familles.»



### Une synergie avec les élèves

Pour suivre leur enseignement, les musiciens en herbe de Leysin se rendent chaque semaine à l'Ancien Collège, au centre du village. L'EMLO y dispense ses cours depuis plusieurs années. Nouveauté en 2023, des classes de 5H et de 6H ont réintégré le bâtiment. Cette cohabitation a, certes, nécessité certains ajustements, mais les quelques contraintes de la mise en route ont rapidement laissé place aux opportunités que cette proximité permet désormais. «Nous avons récemment rencontré le corps enseignant pour discuter d'éventuelles collaborations. Nous sommes persuadés que des projets communs sont profitables aux élèves des deux structures», nous glisse avec enthousiasme Bertrand Curchod. De quoi sans doute éveiller l'intérêt de futures stars de la musique.



Une école tournée vers l'extérieur | Pour le directeur de l'école Bertrand Curchod, il est nécessaire que les élèves puissent se produire dans différents contextes au cours de leur formation. Aussi, il n'hésite pas à saisir les opportunités d'organiser des concerts extra-muros. « Nous organisons chaque année un concert de fin d'année à la salle de concert Le Leysarium, mais nous aimons aussi jouer lors de cérémonies officielles mises sur pied par les communes ou lors d'événements culturels régionaux comme ce fut le cas notamment au Cergnat Blue Night.» Que vous soyez musicien profane ou confirmé, il n'est jamais trop tard pour compléter votre formation musicale. En cas d'intérêt, des portes ouvertes ont déjà été agendées au 25 mai 2024.

#### **EMLO**

Rue du Village 35 | 1854 Leysin +41 24 494 15 52 • musique@emlo1854.ch www.emlo1854.ch

Photos: José Crespo